

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°74 (arrêté de promulgation du 31 juillet 1929).....

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 juillet 1929

Numéro JO
n° 392 du 31/07/1929

Date du numéro
31 juillet 1929

VISAS

Le gouverneur p. i de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1 octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 27 février 1924 modifiant le décret du 28 juillet 1918, réglementant les autorisations personnelles en matière minière ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1° ». — Est promulgué dans la colonie de la Côte française des Somalis le décret du 27 février 1924 modifiant le décret du 28 juillet 1918 réglementant les autorisations personnelles en matière minière, Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

g.cochard